

8 Société et Culture

Ici et ailleurs

• *Fête des mères*
Fête des mères au quartier Akemindjo-



Photo : D.R

gani
Les femmes du quartier Akemindjogani, dans le troisième arrondissement de Libreville, ont célébré dimanche dernier la fête des mères. Grâce au soutien financier de l'édile de Libreville, Rose Christiane Ossouka, les femmes de ce quartier ont célébré cet événement autour d'un repas qui leur a été offert au domicile du chef de ladite circonscription, Antoine Condo. L'occasion pour ces mères de faire part aux autorités présentes, des difficultés auxquelles elles sont confrontées. Des doléances relevées par Jean Richard Mbenquily, conseiller diplomatique, représentant le maire. Il leur a, par ailleurs, annoncé une visite prochaine de Rose Christiane Ossouka, qui viendra toucher du doigt leurs conditions de vie.

• *Insémination post-mortem*
Une veuve espagnole obtient gain de cause
Une jeune veuve espagnole a obtenu hier de la justice française le transfert, en Espagne, du sperme de son mari défunt, en vue d'une insémination post-mortem, une pratique interdite en France mais autorisée dans son pays. Le refus d'exportation est "une atteinte manifestement excessive à son droit au respect de la vie privée et familiale", a estimé le Conseil d'État, la plus haute juridiction administrative à l'appui de sa décision.

• *Accusé de violence conjugale*
Johnny Depp défendu par ses fans
Les fans de l'acteur américain Johnny Depp, visé par des accusations de violences de son épouse Amber Heard, défendaient leur "pirate" en concert avec son groupe de rock lundi soir à Stockholm. Des centaines de fans ont patienté toute la journée au parc d'attraction Gröna Lund pour assister au concert des Hollywood Vampires, le groupe que Johnny Depp, 52 ans, vient de former avec Alice Cooper et le guitariste d'Aerosmith Joe Perry.

Rassemblés par PMM

Fête des mères à l'Hôtel de ville de Libreville...

Des cadeaux pour honorer les femmes chefs de quartiers

C.O.
Libreville/Gabon

Pour donner le sourire aux auxiliaires de commandement de sexe féminin en cette période de la fête des mères, le maire de Libreville, Rose Francine Ossouka Raponda, leur a offert des présents.

DANS l'esprit de la caravane consacrée à la Décennie de la femme, qui vient de connaître son épilogue, le maire de Libreville, Rose Francine Ossouka Ra-



Photo : Chris OYAME

Quelques femmes chefs de quartiers de Libreville ayant reçu les cadeaux.

ponda, en prélude de la fête des mères célébrée officiellement le dimanche 29 mai, a tenu à honorer,

deux jours plus tôt, les femmes chefs de quartiers de la capitale gabonaise. Pour ce faire, elle a offert, par l'entremise de son chef de cabinet, Mme Do Marcolino, des présents à la vingtaine de chefs des différents quartiers de la capitale gabonaise conviées à cette cérémonie. Très heureuses de recevoir ces cadeaux de la part de l'édile de Libreville, qui d'ailleurs n'est pas à son premier geste à leur endroit, quelques bénéficiaires ont eu du mal à cacher leur joie.

«Nous lui disons simplement merci et qu'elle continue à penser aux chefs et aux mères de familles que nous sommes. Même si elle n'est pas à son premier geste du genre», dira l'une des récipiendaires. *«C'est d'abord notre fille avant d'être notre patronne. Je la félicite pour son instinct de fille aimant ses mamans et de chef qui pense à ses auxiliaires de commandement»,* dira une autre, souriante. Avant de conclure : *«J'espère que ce sera la même chose l'année prochaine, et tant qu'elle sera là».*

...et au deuxième arrondissement

Plus de deux-cents mamans honorées

R.H.A
Libreville/Gabon

Issues de toutes les couches sociales, chacune a reçu, dimanche dernier, un cadeau du président de la Fondation Saydou Kane.

MOMENTS de joie et d'allégresse, dimanche dernier, à la mairie du 2^e arrondissement de la commune de Libreville, lors de

la célébration de la Fête des mères. Les mamans de cet arrondissement ont été honorées à l'occasion de la fête qui leur est dédiée. Leur bienfaiteur, Saydou Kane, un compatriote résidant de cet arrondissement, a pensé à offrir à chaque maman du 2^e arrondissement des cadeaux, afin de la remercier pour son statut. Dans la gibecière, des pagnes imprimés pour la circonstance sur lesquels

on peut lire, "Protéger la mère, c'est protéger l'enfant". Représentant le donateur, Ali Reynald Radjoumba a tenu, en quelques mots, à rappeler à l'assistance que cet événement est une opportunité pour la nation de manifester sa reconnaissance à l'endroit de celles qui ont, de tout temps, participé à l'épanouissement de la famille et de la communauté. « Si vous n'étiez pas là, nous n'aurions pas

eu la vie. À travers ce geste, votre fils vous dit humblement merci. Vous méritez d'être honorées pour l'acte qui consiste à donner la vie que vous seules connaissez », a dit Ali Radjoumba. Ajoutant que c'est aussi elles qui participent à l'équilibre de la société. Après la distribution de ces présents, les bénéficiaires ont remercié le donateur.



Photo : R.H.A

Ali Reynald Radjoumba remettant un cadeau à une maman du 2^e arrondissement.

Front social / La Voie-Express de Plein-ciel barrée pendant 20 minutes, hier matin
Les manifestants veulent " voir la construction de la passerelle piétons aller jusqu'au bout !"

F.B.E.M
Libreville/Gabon

"LES jeunes du Mapane", regroupés au sein du Rassemblement des jeunes patriotes du Gabon (RJPG) ont initié une action symbolique hier matin à Libreville. Ils ont bloqué la Voie-Express, au niveau de la station-service de Plein-ciel, pendant une vingtaine de minutes. Leur action se voulait une interpellation, "en hommage aux morts de Plein-ciel". Mais surtout, une action ponctuelle pour mettre la pression sur les pouvoirs publics, afin de voir la construction de la passerelle pour piétons de Plein-ciel, débutée il y a cinq jours, aller jusqu'au bout. C'est ce qu'a laissé entendre "Le général du Mapane", Gaël Koumba, à la tête du RJPG. « Nous avons barré cette route pour attirer l'attention du gouvernement, et lui dire, que tant de fois nous avons vu des poses de premières pierres dans notre pays. Des premières pierres qui se sont finalement transformées en tas de pierres. Pour ce qui est de la passerelle de Plein-Ciel, elle doit voir le jour.



Photo : F.B.E.M

Les jeunes de Plein-ciel et du Rjjpg, au cours de leur manifestation pacifique, hier matin.

Sinon, on pourra bloquer cette route même durant un mois», a-t-il avisé. Une manifestation insolite, qui a suscité des réactions diverses auprès des témoins : entre la colère des usagers, bloqués dans le trafic, et l'adhésion des riverains, solidaires d'une action qui, quoique irrégulière, a le mérite d'interpeller sur le caractère accidentogène de cette voie qu'ils côtoient au quotidien. Il faut relever qu'à quelques pas de cette manifestation, des agents du Laboratoire du bâtiment et des travaux publics (entité du ministère des Infrastructures et de l'Habitat), étaient en pleine étude géotechnique (étape précédant la construction proprement dite) sur le site. Deux autres passerelles (au lycée national Léon Mba et au lycée Paul Indjendjet Gondjout) sont prévues, dans le même élan.

MINISTÈRE DU BUDGET ET DES COMPTES PUBLICS
CABINET DU MINISTRE
N° 500500 - 7503CAB-MD

COMMUNIQUE

Le Ministre du Budget et des Comptes Publics porte à la connaissance des agents de l'Etat, que le versement des Allocations Familiales aux parents des enfants éligibles reste assujéti à deux conditions :

1. l'enrôlement obligatoire des enfants à la CNAMGS ;
2. le dépôt d'un dossier de demande d'allocations familiales, au Service Accueil de la Caisse des Pensions et des prestations Familiales des Agents de l'Etat (CPPF), situé à l'ancienne Trésorerie provinciale de l'Estuaire (derrière le Ministère de la Fonction Publique).

Le dossier de demande d'allocations familiales comprend obligatoirement :

- le formulaire de demande des allocations familiales à remplir sur place ;
- un (1) certificat de vie et d'entretien ;
- l'original de l'acte de naissance qui vous sera rendu après vérification ;
- une (1) copie légalisée de l'acte de naissance de l'enfant ;
- le récépissé d'enrôlement de l'enfant à la CNAMGS.

La présente procédure prend effet à compter du 1^{er} juin 2016.

Fait à Libreville, le 19 MAI 2016
Ministre du Budget et des Comptes Publics
Christian MAGNAGNAIRE

Visa
SG Ministère de la Communication